



Commission Polydog

SportPlaisir Règlement de compétition

(Pour des raisons de simplicité, la forme masculine désigne également la forme féminine.)

Tous les fichiers sont traduits avec DeepL.

Qui peut aider à éliminer les erreurs de traduction ?

Version 2025

V1.1

**Société cynologique suisse
Société Cynologique Suisse
Società Cinologica Svizzera
Sagmattstrasse 2, 4710 Balsthal**

Secrétariat / Geschäftsstelle / Segretariato
Sagmattstrasse 2
CH - 4710 Balsthal
Téléphone 031 306 62 62
E-mail skg@skg.ch / scs@scs-skg.ch
Page d'accueil www.skg.ch / www.scs-skg.ch

Table des matières

1	COMPORTEMENT DES PARTICIPANTS À LA COMPÉTITION	5
2	ORGANISATION DU TERRAIN	5
3	ÉQUIPEMENT DU CONDUCTEUR DE CHIEN ET DU CHIEN	5
4	RÈGLES DE PRÉSENTATION	6
5	DISTANCES	7
6	MATÉRIEL	9
6.1	Carré de départ / d'arrivée	9
6.2	Objets du quotidien	9
6.3	Pots de fleurs	9
6.4	Gamelle	9
6.5	Obstacle	9
6.6	Cerceaux	9
6.7	Amandes/noisettes	9
6.8	Palettes	10
6.9	Pneu	10
6.10	Chaussettes	10
6.11	Tapis	10
6.12	Tunnel	10
7	OBJETS POUR JOUER ET CHERCHER	11
7.1	Objets personnels à rechercher	11
7.2	Objets de jeu	11
7.3	Briquet	11
8	MANIÈRE DER RAPPORTER OU DESIGNER LES OBJETS	11
9	RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE	11
10	OBTENTION DE DOCUMENTS ET UTILISATION DU PROGRAMME DE COMPÉTITION	12
11	INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION	12
12	ANNONCE	12
13	ADMISSION DES PARTICIPANTS	13
14	NIVEAUX, CATÉGORIES ET DISCIPLINES	13
15	MODE D'ÉVALUATION	14
16	ORGANISATEURS DE CONCOURS (WKV)	17
17	DIRECTEUR DE CONCOURS (WKL)	18
18	JUGE DE CONCOURS (WKB)	18
19	ATTESTATION DE COMPÉTITION (WKN)	19
20	MÉDAILLE / DISTINCTION	20
21	PROMOTION ET RELÉGATION ENTRE LES NIVEAUX A ET B	21
22	RÉCLAMATIONS	FEHLER! TEXTMARKE NICHT DEFINIERT.
23	SANCTIONS	21



Sport Plaisir

Règlement de concours

SKG **SCS**
hund schweiz chien suisse cane svizzero

24	RE COURS	23
25	CATALOGUE DES DISCIPLINES	24

Annexe A-1 Lien conducteur-chien

Annexe A-2 Guidance

Annexe A-3 Adresse

Annexe A-4 Travail de flair

Annexe B1 - 1 Lien conducteur-chien

Annexe B1 - 2 Guidance

Annexe B1 - 3 Adresse

Annexe B1 - 4 Travail de flair

Annexe B2 - 1 Lien conducteur-chien

Annexe B2 - 2 Guidance

Annexe B2 - 3 Adresse

Annexe B2 - 4 Travail de flair

I Généralités

Les dispositions générales régissent ce qui s'applique de manière générale à toutes les compétitions du SpassSport et de ses disciplines.

Les conducteurs participant aux compétitions sont tenus de se procurer le règlement de compétition.

1 COMPORTEMENT DES PARTICIPANTS À LA COMPÉTITION

Le chien doit être traité conformément aux règles de protection des animaux sur l'ensemble du site. Le participant s'engage à respecter le code d'honneur de la SCS :

« Je m'engage à traiter nos chiens de manière équitable et correcte, à renoncer à toute méthode cruelle et non conforme au bien-être animal et à ne pas utiliser de moyens interdits. La santé et le bien-être du chien sont pour moi une priorité absolue. »

Les infractions malveillantes peuvent être sanctionnées par l'exclusion de la suite de la compétition et par une plainte auprès des autorités compétentes.

La décision revient dans tous les cas au juge de la compétition.

Sur le terrain de compétition, les chiens doivent généralement être tenus en laisse.

Avant chaque épreuve, le conducteur de chien se présente à l'arbitre responsable pour le saluer et se présenter en indiquant son prénom et son nom.

2 ORGANISATION DU TERRAIN

Afin de garantir la sécurité des chiens, il est recommandé de délimiter les différentes catégories à l'aide de clôtures à moutons ou similaires. Le travail de flair doit impérativement être clôturé de manière à empêcher l'accès des chiens depuis l'extérieur.

Si un spray est utilisé pour marquer le sol, il doit s'agir d'un spray homologué pour le marquage des animaux.

L'organisateur peut autoriser les participants à visiter le terrain depuis l'extérieur avant la compétition.

3 ÉQUIPEMENT DU CONDUCTEUR DE CHIEN ET DU CHIEN

L'équipement du chien doit comprendre : un collier et/ou un harnais et une laisse.

Dans les disciplines où aucune laisse n'est utilisée, le chien doit porter un collier et/ou un harnais.

Les cibles (à l'exception des cibles à main) ne sont pas autorisées.

Si du matériel personnel est nécessaire pour l'exécution des exercices (par exemple, un chiffon pour le « menton » ou du matériel pour les « figures »), celui-ci doit être apporté.

4 RÈGLES DE PRÉSENTATION

Les instructions du directeur de concours et des juges doivent être suivies. Le juge donne les instructions pour le début d'une discipline.

Le point de départ et, si nécessaire, l'arrivée de chaque discipline sont marqués par un carré (2 x 2 pas) tracé à la sciure ou similaire. Dans le texte, ceux-ci sont respectivement appelés carré de départ et carré d'arrivée. Au début de l'exercice, le chien se trouve avec ses quatre pattes dans le carré de départ et le conducteur avec ses deux pieds.

Le temps imparti pour chaque discipline est d'une minute. Les instructions spéciales concernant le début du chronométrage sont indiquées dans les disciplines correspondantes.

Les signaux auditifs et le langage corporel sont autorisés. En cas d'écart événuels, les instructions du règlement de la compétition doivent être respectées. Les signaux auditifs sont des signaux sonores. Aucun signal auditif ou visuel uniforme n'est exigé. Le nom du chien peut être utilisé en plus des signaux auditifs et du langage corporel (ceci ne s'applique pas aux disciplines dans lesquelles « le guidage par le langage corporel uniquement » est exigé). **Il est interdit d'utiliser un clicker, un sifflet ou d'autres accessoires, ainsi que d'applaudir ou de crier.**

Il est interdit de donner de la nourriture sur le terrain du parcours, sous peine de pénalité. Exception : à la fin d'une catégorie, le chien peut être récompensé sur l'îlot de récompense correspondant (voir îlot de récompense). Un jouet peut être transporté dans la poche fermée d'une veste.

Les chiens doivent être tenus en laisse sur le terrain de compétition. D'une discipline à l'autre, le chien peut être tenu en laisse ou en liberté.

Pendant les disciplines, le chien ne doit pas être touché, sauf pour le tour librement choisi, si le toucher fait partie de la discipline, comme un saut dans les bras ou similaire.

En principe, les épreuves se déroulent sans laisse. Les exceptions sont décrites dans les différentes disciplines.

Si le chien doit rester dans une position pendant une discipline, le juge compte à haute voix les secondes requises (par exemple, pour un temps d'arrêt de trois secondes : « vingt et un, vingt-deux, vingt-trois ») pendant lesquelles le chien doit rester immobile.

Si un chien n'exécute pas une discipline à la demande du conducteur, la discipline en question doit être terminée sans évaluation (= 0 point).

Au début et à la fin de chaque discipline, le chien doit se tenir debout, s'asseoir ou se coucher à côté du conducteur (à gauche, à droite ou devant lui) et de manière à ce que le conducteur n'ait pas à quitter sa position pour l'attacher ou le détacher. Cela fait déjà partie de l'évaluation. Les félicitations sont autorisées après chaque discipline. La distribution de nourriture et le jeu avec un objet ne sont autorisés que dans les « îlots de récompense » prévus à cet effet à la fin de chaque catégorie.

Récompense externe / îlot de récompense

Pendant la compétition, le chien peut être récompensé par un jeu ou de la nourriture après chaque catégorie terminée sur l'îlot de récompense correspondant et délimité.

Les îlots de récompense sont marqués avec de la sciure de bois ou similaire. **Les carrés mesurent environ 5 pas sur 5 pas.**

Un emplacement par catégorie doit être désigné comme îlot de récompense. Celui-ci doit se trouver à l'extérieur de l'installation.

Les quatre îlots de récompense sont clairement identifiés par la catégorie correspondante : « Guidance », « travail de flair », « lien conducteur-chien » ou « adresse ». Il doit être clairement indiqué à quelle catégorie appartient chaque îlot de récompense.

À l'intérieur de cette île, il est permis de jouer et de nourrir le chien. Si le conducteur souhaite disperser de la nourriture, il prend une couverture qu'il place dans le carré et y disperse la nourriture. Il ne faut pas disperser de nourriture à côté de la couverture (en raison d'une éventuelle allergie alimentaire des chiens suivants). Une fois que le chien a mangé sa nourriture, le conducteur emporte la couverture avec les éventuels restes de nourriture jusqu'à l'îlot de récompense suivant ou, à la fin de la compétition, il enlève complètement la couverture avec les restes de nourriture. La nourriture peut être laissée à l'air libre ou dans des récipients fermés sur l'îlot de récompense, tout comme l'objet de jeu. L'objet de jeu peut être caché dans une poche de veste ou de pantalon et transporté sur le terrain de compétition. La nourriture doit être rangée dans un sac fermé (risque de contamination du sol de compétition pour les chiens suivants).

Après chaque catégorie terminée, le conducteur dispose de 30 secondes pour récompenser son chien dans le carré. S'il fait usage de ce droit, il se rend immédiatement après la fin de la catégorie sur l'îlot de récompense correspondant.

La récompense sur les îlots de récompense est facultative. Sur le reste du terrain de compétition, il est interdit de récompenser avec de la nourriture ou des jeux, sauf si cela est indiqué dans la discipline concernée, par exemple « Luege-nimm », rappel avec distraction, etc.

5 DISTANCES

Les distances sont toujours indiquées en pas. 1 pas correspond à environ 70 cm.

Pour la mise en place des installations, les distances sont de 2, 5, 10, 15 ou 20 pas, conformément à la description de la discipline (croquis).



Sport Plaisir

Règlement de concours



6 MATÉRIEL

6.1 Carré de départ / d'arrivée

2 x 2 pas marqués avec de la sciure, un spray ou similaire

6.2 Objets du quotidien

Les objets peuvent être de tailles différentes, au minimum 30 x 30 x 5 cm, maximum 80 x 80 x 50 cm. Les objets ne doivent pas bouger. Un parapluie ouvert qui peut être déplacé par le vent n'est pas adapté.

Objets possibles : arrosoir, seau en plastique rempli d'eau, caisse en plastique, chaise, kit de réparation automobile, triangle de signalisation, bûche, « Velöli », jouets pour enfants, nains de jardin, brouette

6.3 Pots de fleurs

5 pots de fleurs de tailles différentes mais de la même « série ». Diamètre minimal de la base du plus petit pot : 6 cm, diamètre maximal de la base du plus grand pot : 22 cm. Les pots de fleurs sont placés avec l'ouverture vers le bas.

6.4 Gamelle

Le conducteur est autorisé à essuyer la gamelle avant l'exercice avec un chiffon qu'il aura apporté, ou à apporter et utiliser sa propre gamelle.

6.5 Obstacle

Les objets suivants peuvent être utilisés comme obstacles : haie, table d'agility, ½ palette, caisse.

6.6 Cerceaux

Dans la discipline « Sauter à travers un cerceau » en A et B1, le diamètre minimum est de 60 cm (80 cm pour les grands chiens).

Pour la discipline « Confiance » dans les niveaux B2, le diamètre est d'environ 80 cm.

6.7 Amandes/noisettes

Les amandes et les noisettes sont toutes deux sans coque dure, avec une peau brune, naturelles, non salées, non fumées et non épicées, fraîches et non rances ! Toutes les noisettes doivent provenir du même assortiment (sachet). Même pour nous, les humains, les noisettes locales ont un goût différent de celles provenant par exemple de Turquie. C'est pourquoi elles ont également une odeur différente pour les chiens. Cela pourrait entraîner des erreurs d'identification si les noisettes dans les boîtes sont d'origines différentes.

6.8 Palettes

Dimensions 60 x 80 cm à 120 x 80 cm

Hauteur 10 – 16 cm

Revêtement plat (bois, moquette ou plastique antidérapant).

Pour les petites hauteurs, veillez à choisir des palettes basses !

6.9 Pneu

Différentes tailles et pneus de mobylette pour petits chiens

Si possible avec une surface latérale rugueuse - moins de risque de glissade, si possible indéformable

6.10 Chaussettes

Chaussettes identiques d'une taille minimale de 40, en coton ou en laine pas trop légère, ou carrés de tissu (voir ci-dessous), plus une chaussette supplémentaire par chien. Les chaussettes peuvent présenter de petits trous. Par temps de pluie, prévoir suffisamment de chaussettes de rechange identiques.

Procédure analogue avec des carrés de tissu identiques d'environ 30 x 30 cm en coton éponge, en toile de lin, en lin épais ou en jean épais.

Si vous utilisez des carrés de tissu, vous pouvez les découper vous-même dans de vieilles serviettes de bain, nappes, draps ou jeans. Il n'est pas nécessaire de coudre les bords. Tous les carrés de tissu utilisés doivent être du même tissu et ne doivent pas pouvoir être distingués par l'élève en fonction de leur apparence. Attention avec les jeans : retirez les pièces métalliques !

On utilise soit des chaussettes, soit des carrés de tissu.

6.11 Tapis

Chutes de tapis d'environ 50 x 50 cm ou autres tapis de taille correspondante.

6.12 Tunnel

Tunnel de 3 à 6 pas de long, diamètre d'au moins 60 cm

7 OBJETS POUR JOUER ET CHERCHER

7.1 Objets personnels à rechercher

Des objets de recherche personnels sont utilisés pour le travail de flair, mais aussi en partie pour les autres catégories. Au niveau A, ils doivent toutefois être conçus de manière à ce que le chien puisse les rapporter et que le conducteur puisse les transporter. Leur longueur ne doit pas dépasser 20 cm. Aux niveaux B1 et B2, ils ne doivent pas dépasser les dimensions suivantes : max. 12 x 12 x 10 cm ou 20 x 6 x 6 cm. Si les objets de recherche sont munis d'un ruban, celui-ci ne doit pas dépasser 20 cm de long. La longueur du ruban n'est pas prise en compte dans la taille de l'objet. Afin de ne pas déranger les autres chiens qui travaillent ou se préparent, les objets de recherche qui émettent des sons (qui couinent, etc.) ne sont pas autorisés. Les sacs de nourriture vides et propres sont autorisés.

7.2 Objets de jeu

Les objets de jeu ne doivent pas sentir la nourriture et ne doivent pas émettre de sons. Ils doivent être de types différents.

7.3 Briquet

4 à 6 clés plus un porte-clés en bois, en tissu ou en cuir, dont les dimensions totales ne dépassent pas 12 x 6 x 3 cm, pas de couleurs vives !



8 MANIÈRE DER RAPPORTER OU DESIGNER LES OBJETS

La manière de rapporter et de désigner est définie dans les différentes disciplines.

9 RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE

Les conducteurs de chiens (propriétaires ou détenteurs) doivent être assurés à leur frais en responsabilité civile en tant que détenteurs de chiens.

II Organisation de compétitions

10 OBTENTION DE DOCUMENTS ET UTILISATION DU PROGRAMME DE COMPÉTITION

Les règlements peuvent être téléchargés sur le site Internet de Polydog (www.polydog.ch). Polydog met gratuitement à disposition un programme d'examen. Celui-ci permet de définir la compétition (quels exercices doivent être présentés à quel niveau) et de créer et d'imprimer les listes de départ, les feuilles de notes, etc.

Les résultats des équipes sont saisis dans le programme, qui établit ensuite un classement. Les commandes de médailles sont également saisies. Le classement doit être transmis à Polydog avec le décompte établi par le programme.

L'inscription dans le livret « Mon chien » sert de preuve de participation à la compétition. Cette inscription est obligatoire.

L'organisateur de la compétition s'engage à verser à la SCS un montant de 5,00 CHF par participant pour les membres de la SCS et de 10,00 CHF pour les non-membres.

Les médailles doivent être commandées auprès de la commission Polydog. Le coût par médaille est de 35,00 CHF.

11 INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION

L'inscription doit être effectuée au plus tard 6 semaines avant la manifestation. Le formulaire d'inscription à la compétition doit être rempli en ligne de manière précise et complète.

La langue du contenu doit correspondre à la langue du formulaire.

Les inscriptions incomplètes ou imprécises seront renvoyées au demandeur pour qu'il les complète. Les conséquences négatives qui en découlent sont à la charge de l'organisateur de la compétition.

12 ANNONCE

Les annonces peuvent être faites pour les niveaux suivants :

- Niveau A
- Niveau B1
- Niveau B2
- Niveau B+
- Niveau Total

Les niveaux peuvent être combinés à volonté et annoncés simultanément.

En cas de suspension, de modification ou d'ajout de compétitions déjà annoncées, la commission Polydog doit en être informée immédiatement par écrit et avant la date de la compétition.

Les reports de compétitions ne peuvent être effectués que s'ils sont signalés par écrit à la commission Polydog et peuvent être annoncés à nouveau par celle-ci avec la nouvelle date de compétition.

13 ADMISSION DES PARTICIPANTS

- a) Les membres de la SCS comme les non-membres peuvent participer à ces compétitions.

Tous les chiens, indépendamment de leur taille, de leur race ou de leur pedigree, sont autorisés à participer à ces compétitions. L'organisateur de la compétition est libre d'autoriser ou non un conducteur à participer avec plus d'un chien. Plusieurs personnes ne peuvent pas participer à la même compétition avec le même chien.

Si un tirage au sort est effectué pour déterminer l'ordre de départ, celui-ci doit être respecté.

L'organisateur de la compétition peut limiter le nombre de participants ou fixer un nombre minimum de participants. Une telle restriction doit être mentionnée dans la publication.

- b) Seuls les chiens en bonne santé sont admis. Si un chien est manifestement malade ou blessé, le juge peut ordonner l'arrêt de la compétition. Les chiens dont les oreilles et/ou la queue ont été coupées illégalement ou qui ont été importés illégalement en Suisse ne sont pas admis. Les chiens suspects d'être contagieux ne sont pas admis.

Les chiennes gestantes sont exclues à partir de la fin de la cinquième semaine après la saillie, afin de protéger la chienne et les chiots à naître.

La participation à la compétition est interdite pendant la période de protection.

Les chiennes en chaleur sont exclues de la compétition et doivent être tenues à l'écart du terrain de compétition.

- c) Les chiens présentant une agressivité excessive sont exclus de la compétition.
- d) Pour être admis à une compétition, le chien doit avoir atteint l'âge minimum requis de **12 mois** le jour de la compétition.

14 NIVEAUX, CATÉGORIES ET DISCIPLINES

Le catalogue des disciplines figurant dans le tableau à la fin des dispositions générales est contraignant.

Les disciplines sont réparties dans les catégories suivantes :

- a. Lien conducteur-chien
- b. Guidance
- c. Adresse
- d. Travail de flair

Il y a 5 disciplines disponibles par catégorie (a – d).

Parmi les 5 disciplines proposées par catégorie, 3 sont tirées au sort, sauf pour le SpassSport Total, où 4 disciplines sont tirées au sort. Les mêmes disciplines sont évaluées tout au long de la compétition. Les différentes disciplines sont décrites dans le catalogue des disciplines dans le tableau à la fin des dispositions générales.

Afin de faciliter le passage des disciplines du niveau A aux niveaux B1 et B2 ou inversement, les disciplines sont tirées au sort par paires ou par groupes. Les paires sont répertoriées dans le tableau à la fin des dispositions générales.

Niveau B+

Les 3 disciplines par catégorie des niveaux B1 et B2 sont présentées de manière mixte, mais une seule discipline par paire B (une seule discipline par ligne selon le catalogue des disciplines).

Niveau total

Au total, 4 disciplines par catégorie sont présentées ici, mélangées à partir des niveaux A, B1 et B2. Au sein d'un trio composé de A, B1 et B2, une seule discipline est sélectionnée (une seule discipline par ligne selon le catalogue des disciplines). Une discipline du niveau A est sélectionnée par catégorie et trois disciplines sont mélangées à partir des deux niveaux B.

15 MODE D'ÉVALUATION

Chaque travail présenté est évalué par un juge de compétition selon un système de notation ouvert. Si, en raison d'une forte participation, plusieurs juges de compétition sont engagés lors de compétitions consécutives, le directeur de compétition attribue aux juges de compétition les catégories qu'ils doivent évaluer. La condition est toutefois que les disciplines d'une même catégorie (a à d) soient toujours évaluées par le même juge de compétition.

Si un travail est présenté en contradiction avec le règlement, le directeur de la compétition et/ou les juges doivent déclarer ce travail invalide, puis le faire répéter et évaluer conformément au règlement.

L'évaluation globale s'effectue au **niveau A** avec 0 à 2 points :

Attribution des points

S'applique de la même manière à tous les exercices

Principe

Tout ce qui n'est pas décrit est autorisé.

L'imagination du conducteur et du chien n'a pas de limites.

En cas de doute, l'équipe d'examen a le dernier mot !

2 Points – excellent

- Toutes les parties sont réalisées sans erreur.

1 points – très bien

- Réalisé avec des restrictions

Points – insuffisant

- Aucune partie de l'exercice réalisée sans erreur
- En cas d'influence répétée sur le H par contact
- H mord une partie de l'installation d'entraînement
- H détruit l'installation
- H quitte l'installation
- H se nettoie sur l'installation
- Le maître crie sur son chien
- HF ne peut/pourrait pas attacher son chien à la fin de l'exercice (par exemple dans le carré de départ ou d'arrivée) car H ne se trouve pas à portée d'attache de HF

Moins 1 point sur l'évaluation générale

H accomplit la tâche, mais aboie, jappe, hurle ou gémit plusieurs fois pendant l'exercice.

Dépassement du temps imparti

Si le temps imparti est dépassé, seules les parties de l'exercice réalisées sans faute jusqu'à ce moment-là sont évaluées.

L'évaluation globale se fait aux **niveaux B1 et B2** avec 0 à 3 points.

Attribution des points

S'applique de la même manière à tous les exercices

Principe

Tout ce qui n'est pas décrit est autorisé.

L'imagination du conducteur et du chien n'a pas de limites.

En cas de doute, l'équipe d'examen tranche !

3 points – excellent

- Les trois parties ont été réalisées sans erreur.

2 points – très bien

- Deux parties réalisées sans erreur

1 points – bien

- Une partie réalisée sans erreur

Points – insuffisant

- Aucune partie de l'exercice réalisée sans erreur
- En cas d'influence répétée sur le cheval avec contact
- H mord dans une partie de l'installation d'exercice
- H détruit l'installation
- H quitte l'installation
- H se nettoie sur l'installation
- Le conducteur crie sur son chien
- **HF ne peut/pourrait pas attacher son chien à la fin de l'exercice (par exemple dans le carré de départ ou d'arrivée) car H ne se trouve pas à portée d'attache de HF**

Moins 1 point sur l'évaluation générale

H accomplit la tâche, mais aboie, jappe, hurle ou gémit plusieurs fois pendant l'exercice.

Dépassement du temps imparti

Si le temps imparti est dépassé, seules les parties de l'exercice réalisées sans faute jusqu'à ce moment-là sont évaluées.

L'évaluation globale au **niveau B+** s'effectue de manière analogue aux niveaux B1 et B2, voir ci-dessus.

L'évaluation globale au **niveau Total** s'effectue de manière analogue aux niveaux A, B1 et B2, voir ci-dessus. Cela signifie que les disciplines A sont évaluées avec un maximum de 2 points et les disciplines B avec un maximum de 3 points.

Les méthodes d'évaluation sont indiquées dans les différentes disciplines. Les règles d'évaluation et les consignes de comportement suivantes s'appliquent toutefois à toutes les catégories et disciplines :

- SportPlaisir – Fun et sport. Le nom dit tout. L'ambition est tout à fait louable. Le SportPlaisir doit être un sport où le chien et l'homme s'amusent ensemble et essaient d'accomplir les tâches qui leur sont assignées avec engagement et joie. Cela implique également une préparation sérieuse. Seuls ceux qui ont acquis une certaine assurance dans les exercices peuvent les montrer avec plaisir. Si un chien ne montre la discipline que sous pression, il ne peut obtenir qu'un maximum de 1 point.
- En cas de doute, les règles doivent être interprétées en faveur du chien.
- Sauf indication contraire dans la discipline, le chronométrage commence dès que
 - le chien quitte le carré de départ avec une patte ou
 - le conducteur franchit le carré de départ.
- Hors délai : les disciplines sont terminées lorsque le chien
 - est de retour auprès du conducteur,
 - est de retour dans le carré de départ avec le conducteur ou
 - se trouve dans le carré d'arrivée.Afin que le conducteur sache que le temps est écoulé, l'évaluateur annonce le temps écoulé après 45 secondes en disant « 15 secondes ».
- Les aboiements, gémissements, jappements, etc. répétés sont sanctionnés par une perte de points. Si un chien aboie, gémit ou jappé une ou deux fois brièvement au début du travail, cela peut être toléré.
- Quitter l'installation : il faut interpréter cela comme signifiant que le fait que le chien « s'enfuit » du travail est considéré comme un abandon de l'installation. Ce n'est pas nécessairement une question de distance (un chien qui cherche à distance lors du travail de flair peut être en train de travailler, tandis qu'un chien qui ne se soucie pas du conducteur et du cerceau et qui s'éloigne de quelques pas seulement a quitté l'enceinte).

La décision du juge de la compétition est définitive et sans appel.

16 ORGANISATEURS DE COMPETITION (OCO)

Les concours peuvent être organisés par les sections de la SCS et par des écoles canines privées, etc. Les sections de la SCS ne doivent verser aucune redevance à la SCS, les organisateurs privés paient un montant de 100,00 CHF par événement (quel que soit le nombre de niveaux du concours).

17 CHEF DE COMPETITION (CCO)

L'organisation générale d'une compétition est confiée au directeur de compétition désigné par l'organisateur de la compétition. Celui-ci est donc la personne de contact entre l'organisateur de la compétition et la commission Polydog.

Le directeur de concours est responsable du bon déroulement de la compétition.

Ses tâches comprennent notamment :

1. reconnaître et répartir un terrain de compétition suffisamment grand.
2. Recrutement et formation d'un nombre suffisant d'assistants (juges, stewards, aides, etc.)
3. Mise à disposition des équipements nécessaires
4. Préparer les feuilles de notes nécessaires
5. Préparation fiable et rapide des feuilles de notes et des attestations de compétition pour la proclamation des résultats.
6. Vérification des données fournies par le conducteur et le chien afin de s'assurer qu'ils sont autorisés à participer au niveau annoncé.
7. Envoi du décompte du programme de la compétition, y compris la commande des médailles et le classement, à la commission Polydog dans les deux jours suivant la compétition (par e-mail ou éventuellement sur papier).

Les feuilles de notes dûment remplies doivent être remises aux juges. Une copie de la feuille de notes sans commentaires des juges et le certificat de compétition avec le résultat inscrit doivent être remis au conducteur lors de la proclamation des résultats.

18 EVALUATEUR DE COMPETITION (ECO)

Aucune formation particulière n'est requise pour devenir juge de compétition. Les personnes compétentes de l'organisateur de la compétition peuvent être désignées comme juges. La commission Polydog recommande de ne désigner comme juges que des personnes ayant de bonnes connaissances en matière canine et une expérience dans les relations humaines. Il est recommandé de suivre au préalable un cours de formation pour juges.

L'arbitre peut participer à une compétition dans laquelle il officie en tant qu'arbitre. Il ne peut toutefois pas arbitrer dans la catégorie dans laquelle il participe lui-même.

Évaluation :

L'évaluateur de compétition est tenu d'évaluer de manière uniforme et consciente toutes les disciplines qui lui sont attribuées par le directeur de compétition, conformément aux critères du règlement de compétition.

Les déductions de points doivent être justifiées dans la colonne « Remarques » de la feuille de notes du juge de compétition.

L'évaluation de chaque travail doit être annoncée par le juge de compétition dans le cadre d'un classement ouvert.

Comportement et présence :

- L'évaluateur de compétition doit se comporter correctement à tous égards avant, pendant et après la compétition.
- Si un juge est empêché de répondre à une convocation, il doit en informer immédiatement le directeur de la compétition.

19 ATTESTATION DE COMPÉTITION (ACO)

Le certificat d'activité « Mein Hund » (Mon chien) sert de certificat de compétition. Il peut être commandé par écrit auprès de la commission Polydog par lots de 10.

- Toutes les compétitions, qu'elles soient terminées ou non, doivent être inscrites dans l'attestation de compétition et **signées à la main** par au moins **le directeur de compétition ou l'un des juges**.
- Le classement, la qualification, les points et la médaille doivent être indiqués sur la feuille de notes.

En cas d'égalité de points, toutes les équipes se retrouvent au même rang. Exemple :

Classement	Numéro de départ	Nom du conducteur	Nom du chien	Race	Sexe	Lien conducteur-chien	Guidance	Adresse	Travail de flair	Total des points	Qualification
1	5	Modèle Rita	Tom	J.R. Terrier	m.	6	6	6	6	24	G
2	1	Kuster Ralf	Tim	Saint-Bernard	w.	5	6	6	6	23	G
2	3	Ruster Romy	Tul	Malinois	m.	6	5	6	6	23	G
2	6	Suster Remo	Tol	Border Terr.	w.	6	6	6	5	23	G
5	2	Huster Renée	Thor	Métisse	f	5	4	6	6	21	S
6	4	Fuster Rainer	Thur	Dobermann	m.	5	6	4	4	19	B
etc.											

20 MÉDAILLE / DISTINCTION

Une médaille / distinction peut être décernée selon les critères suivants

Niveau A :

- **Médaille de bronze**

lorsque 70 % au moins du nombre total de points ont été obtenus = 17-19 points

- **Médaille d'argent**

lorsque le total des points obtenus atteint au moins 80 % du total = 20-21 points

- **Médaille d'or**

lorsque le total des points obtenus atteint au moins 90 % = 22-24 points

Niveaux B1, B2 et B+

- **Médaille de bronze**

lorsque le total des points obtenus atteint au moins 70 % = 26-28 points

- **Médaille d'argent**

lorsque le candidat obtient au moins 80 % du total des points = 29-32 points

- **Médaille d'or**

lorsque le total des points obtenus atteint au moins 90 % = 33-36 points

Niveau SpassSport Total :

- **Médaille de bronze**

lorsque le total des points obtenus atteint au moins 70 % = 31-35 points

- **Médaille d'argent**

lorsque 80 % au moins du total des points ont été obtenus = 36-39 points

- **Médaille d'or**

lorsque le total des points obtenus atteint au moins 90 % = 40-44 points

Les médailles peuvent être obtenues auprès de la commission Polydog moyennant le paiement des frais correspondants. Les commandes doivent être envoyées à la commission Polydog à l'aide du formulaire de facturation et de commande de médailles (généré par le programme de compétition) en même temps que le classement.

Les conducteurs de chiens commandent la médaille auprès de l'organisateur à la fin de la compétition et la paient sur place. Elle leur sera ensuite envoyée par la poste par l'organisateur.

21 MONTEE ET DESCENTE ENTRE LES NIVEAUX A ET B

Si une équipe a obtenu une médaille d'argent ou d'or au niveau A, elle peut participer au niveau B (B1 et B2). Une équipe autorisée à participer au niveau B peut à tout moment participer au niveau A ou au niveau B. Il n'y a pas de promotion et/ou de relégation entre B1 et B2.

Peuvent prendre le départ en B+ ceux qui ont obtenu une médaille d'argent ou d'or en B1 ou B2. Il en va de même pour le niveau Total.

III Recours et sanctions

22 PLAINTES

Les réclamations concernant des incidents survenus lors de compétitions à l'encontre de conducteurs, d'organisateurs, de directeurs de compétition, d'évaluateurs et d'autres organes doivent, dans la mesure du possible, être traitées sur place.

Si aucun accord ne peut être trouvé lors de la manifestation, un recours peut être déposé auprès du président de la commission Polydog à l'attention de la commission Polydog dans les 30 jours suivant la manifestation. La réclamation doit être faite par écrit et envoyée par lettre recommandée. Elle doit contenir une demande et une justification. Toute personne concernée est habilitée à déposer une réclamation. Dans le délai de réclamation de 30 jours, une contribution aux frais de 200 francs suisses doit également être versée à la SCS, faute de quoi la réclamation ne sera pas prise en considération.

Les frais de la procédure de recours comprennent une taxe et les dépenses engagées. La taxe s'élève à 50 à 1 000 francs. Elle est calculée en fonction du temps consacré, des démarches effectuées et de la difficulté du cas. Le montant et la prise en charge des frais sont déterminés dans la décision sur recours. Les parties à une procédure de recours supportent les frais proportionnellement à leur succès ou à leur échec. Si le recours est entièrement admis, les frais versés par le recourant sont remboursés.

23 SANCTIONS

La commission Polydog peut sanctionner les personnes, les sections de la SCS, les clubs de race, les écoles canines privées, les organisateurs de concours, les directeurs de concours, les évaluateurs de concours et autres organes qui enfreignent le présent règlement de concours ou les statuts, règlements, directives et autres dispositions du droit associatif de la SCS, ne respectent pas les directives et les demandes de la commission Polydog ou nuisent aux intérêts de la SCS et/ou de la commission Polydog par d'autres actions ou omissions, ainsi que contre les chiens agressifs, de sa propre initiative ou sur plainte.

Le droit d'être entendu de la personne concernée doit être garanti. Les sanctions prononcées doivent être proportionnées à la nature de l'infraction et à la faute commise. Les principes de proportionnalité et d'égalité de traitement doivent être respectés.

Les sanctions prononcées peuvent consister en :

- a) réprimande
- b) Annulation des résultats de compétitions
- c) Interdiction temporaire ou définitive de participer à des épreuves et compétitions contrôlées par la FCI ou la SCS en Suisse et à l'étranger et/ou à d'autres manifestations
- d) Interdiction temporaire ou définitive d'organiser et de réaliser des épreuves et compétitions contrôlées par la FCI ou la SCS ou d'autres manifestations
- e) Interdiction temporaire ou définitive de participer avec certains chiens à des épreuves, compétitions et/ou autres manifestations contrôlées par la FCI ou la SCS en Suisse ou à l'étranger.

Les sanctions peuvent être combinées entre elles. Le droit de porter plainte auprès des autorités pénales compétentes reste réservé.

Pendant la procédure de sanction et pour une durée limitée à celle-ci, la commission Polydog peut prononcer des interdictions provisoires conformément aux points c) à e) ci-dessus. Ces décisions ne sont pas susceptibles de recours.

Les chiens qui manifestent un comportement agressif lors de compétitions peuvent être provisoirement suspendus de toute compétition avec effet immédiat par le président de la commission Polydog. La suspension provisoire dure jusqu'à la décision définitive de la commission Polydog. Les chiens concernés doivent en règle générale être examinés par la commission Polydog. L'examen doit être effectué dans un délai raisonnable. L'examen est effectué par un ou plusieurs experts désignés par la commission Polydog en présence d'un membre de la commission Polydog. La présentation du chien est effectuée par la même personne qui conduisait le chien lorsque son comportement agressif a été constaté. Les experts établissent un rapport écrit à l'attention de la commission Polydog. Les frais de l'examen sont à la charge du conducteur du chien concerné.

Les frais de la procédure de sanction comprennent une taxe ainsi que les dépenses engagées. La taxe s'élève à 50 à 1000 francs. Elle est calculée en fonction du temps consacré, des démarches effectuées et de la difficulté du cas. Le montant et la prise en charge des frais sont fixés dans la décision de sanction. Les personnes concernées par une procédure de sanction supportent les frais si une sanction leur est infligée. Le plaignant supporte les frais si aucune sanction n'est prononcée et s'il a donné lieu à la procédure de sanction de manière imprudente ou s'il retire sa plainte.

Les sanctions visées aux lettres c) à e) ci-dessus sont publiées dans les organes de publication de la SCS.

24 RECOURS

Les personnes concernées peuvent faire appel des décisions de recours et de sanction de la commission Polydog auprès du tribunal de la SCS dans un délai de 30 jours à compter de la notification de la décision. La requête doit satisfaire aux exigences d'un recours conformément au règlement du tribunal de la SCS.

IV Dispositions finales

La publication électronique du règlement de concours relève exclusivement de la responsabilité de la SCS. Le règlement de concours est protégé par le droit d'auteur.

La forme masculine désigne à la fois les hommes et les femmes.

En cas de doute, le règlement en langue allemande fait foi.

Le présent règlement de concours a été adopté par le Comité central de la SCS le 27 mai 2009. Il entre en vigueur le 1er juin 2009.

Révision 1 : le règlement des concours a été révisé en 2011. Ce règlement révisé entre en vigueur le 26 octobre 2011.

Révision 2 : Le règlement de concours a été révisé en 2014. Il a été adopté par le Comité central de la SCS le 25 février 2015. Il entre en vigueur le 1er novembre 2015.

Révision 3 : Le règlement des concours a été révisé en 2025. Ce règlement révisé entre en vigueur le 1er janvier 2026.



Annexe

25 CATALOGUE DES DISCIPLINES

Composition des couples pour une compétition. Dans les compétitions mixtes (niveau B+ et niveau Total), une seule discipline par couple (ligne) peut être exigée.

		Niveau A	Niveau B1	Niveau B2
Lien conducteur-chien	1	Slalom autour d'objets usuels	Slalom autour d'objets usuels	Slalom autour d'objets usuels
	2	Contourner un obstacle	Contourner un obstacle	Contourner une gamelle
	3	Slalom autour de personnes	Slalom autour de personnes	Confiance
	4	Rappel sous distraction	Menton	Menton
	5	Transport	Transport	Transport
Niveau B+		0 disciplines	1 ou 2 disciplines	1 ou 2 disciplines
Niveau Total		1 discipline	1 ou 2 disciplines	1 ou 2 disciplines
Guidance	1	Labyrinthe de piquets	Labyrinthe de piquets	Labyrinthe de piquets
	2	Détaché	Détaché	Détaché
	3	Rester	Jeu de petit chapeaux	Jeux de petits chapeaux – cinq points du dé
	4	Tout autour	Tout autour	Tout autour en forme de huit
	5	Regarde – Prends	Regarde – Prends	Regarde – En avant - Attends
Niveau B+		0 disciplines	1 ou 2 disciplines	1 ou 2 disciplines
Niveau Total		1 discipline	1 ou 2 disciplines	1 ou 2 disciplines



Sport Plaisir SKG SCS
hund schweiz chien suisse cane svizzero
Règlement de concours

Habileté	1	Se placer dans ou sur un objet	Faire un pirouette sur une palette	Monter sur une estrade en avant et en arrière
	2	Se placer dans ou sur un pneu de voiture	Contourner un pneu de voiture avec les pattes avant sur le pneu	Gymnastique avec un pneu
	3	Sauter à travers un cerceau et retour	Sauter à travers le cerceau et retour	En avant et retour à travers un cerceau
	4	Zig zag à travers les jambes du CCh	Reculer sur une estrade	Contourner le CCh à reculons
	5	Libre choix du tour	3 tours à choix	Quel est le plus grand ?
Niveau B+		0 disciplines	1 ou 2 disciplines	1 ou 2 disciplines
Niveau Total		1 discipline	1 ou 2 disciplines	1 ou 2 disciplines
Travail flair	1	Apporter un objet personnel	Trousseau de clés perdu	Trousseau de clés étranger perdu
	2	Apport 2 objets personnels	Tas	Ici et là
	3	Recherche d'un objet personnel	Cherche 2 objets de recherche personnels	Recherche de 2 objets personnels en hauteur
	4	Recherche de nourriture dans des récipient	Recherche de nourriture dans des gobelets	Noisettes
	5	Chaussettes	Chaussettes	Chaussettes suspendues
Niveau B+		0 disciplines	1 ou 2 disciplines	1 ou 2 disciplines
Niveau Total		1 discipline	1 ou 2 disciplines	1 ou 2 disciplines
Niveau B total toutes catégories confondues Total maximum de points 36 points		0 discipline	6 disciplines 18 points maximum	6 disciplines 18 points maximum
Niveau Total cumulé pour toutes les catégories Total maximum de points 44 points		4 disciplines 8 points maximum	6 disciplines 18 points maximum	6 disciplines 18 points maximum